

Conseil d'établissement

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école du Sas, tenue le mardi 18 octobre 2022 à 19h00.

Son présent : Madame Pamella Cheaib (directrice)

Madame Lucie Chamberland(parent)
Madame Geneviève Richard (parent)
Madame Audrey Boddington (parent)
Madame Christelle Onomo Lopes (parent)
Madame Dominique Monet (enseignante)
Monsieur Mustapha Boussoukaya (enseignant)
Madame Hélène Lepitre (secrétaire d'école)

Absents: Madame Véronique St-Onge (psychoéducatrice)

1. Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

2. Mot de bienvenue et ouverture de la séance

- La séance s'ouvre à 19h10.
- Mot de bienvenue de madame Cheaib. Nous faisons un tour de table pour nous présenter.

3. Adoption de l'ordre du jour

• Mme Cheaib présente l'ordre du jour.

Geneviève Richard propose l'adoption de l'ordre du jour et Hélène Lepitre appuie.

4. Désignation de la secrétaire de la séance

 Pamella Cheaib désigne Hélène Lepitre comme secrétaire de la séance et pour toutes les autres séances à venir

La désignation de la secrétaire est adoptée à l'unanimité.

5. Règles de régie interne du Conseil d'établissement

• Madame Cheaib présente le document et s'assure que tous l'ont lu.



École du Sas

500, boul. Dollard, Outremont (Québec) H2V 3G2 13280, rue Huntington, Pierrefonds (Québec) H8Z 1G2

Téléphone: (514) 748-4659 Courriel: sas@csmb.qc.ca

6. Dénonciation de conflits d'intérêts (art.7. LIP)

- Mme Cheaib demande à tous les membres de lire la déclaration d'intérêt et les invite à la signer.
- Les formulaires pourront être signés, scannés et retourner par courriel.

7. Nomination à la présidence du Conseil d'établissement

• Geneviève Richard est nommée présidente et Audrey Boddington comme vice-présidente.

Les nominations sont adoptées à l'unanimité.

8. Adoption du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 7 juin 2022

• Sur la proposition de Mustapha Boussoukaya et appuyée par Geneviève Richard le procès-verbal est adopté.

9. Chantiers à l'école

- Projet éducatif- dernière année
 - Le document est disponible sur le site de l'école. Le CSSMB change son PEVR.
 - Le 21 octobre 2022 les écoles du CSSMB feront une activité pour trouver 3-4 enjeux et les soumettre au CSSMB et chacun des CÉ.
- Questionnaire SÉVI (sécurité en lien avec la violence et l'intimidation)
 - Le questionnaire sera expliqué aux élèves avant de leur faire remplir et une communication sera envoyée aux parents.
 - Les élèves avec un trouble de langage devront être accompagnés.
- Encadrement des élèves
 - Madame Cheaib mentionne qu'il y a un gros travail qui est fait sur les protocoles (retard, absence, etc.). Les élèves sont encadrés et soutenus par Mme Cheaib.
- Ateliers FPT (formation préparatoire au travail)

Madame Cheaib explique que les ateliers aident à la motivation des élèves. Parmi ces ateliers, il y a la cuisine, les sorties de plein air et un projet horticole. Les élèves de la FPT n'ont pas les acquis du primaire. C'est plus difficile de les garder.

10. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

C'est long, c'est dur et c'est vieux. Le plan de lutte est reconduit pour cette année. Mme
Cheaib espère que cette année elle pourra commencer à travailler sur un nouveau plan de
lutte. Mme Christelle mentionne que les maisons des jeunes pourraient venir en renfort
pour aider à passer le questionnaire SEVI.

Le Plan de lutte est adopté à l'unanimité.



École du Sas

500, boul. Dollard, Outremont (Québec) H2V 3G2 13280, rue Huntington, Pierrefonds (Québec) H8Z 1G2

Téléphone: (514) 748-4659 Courriel: sas@csmb.qc.ca

11. Sorties éducatives

Résolution #1

→ Madame Cheaib demande aux membres d'approuver que la direction autorise ou non ces demandes. Elle dit qu'elle est très consciencieuse quant aux sorties et qu'une lettre sera envoyée aux parents pour chaque sortie ou activités.

Sur proposition de Christelle Onomo Lopes, la résolution est acceptée à l'unanimité

12. Calendrier des séances du conseil d'établissement

• Résolution #2

Mardi 18 octobre 2022 Lundi 7 novembre 2022 Lundi 5 décembre 2022 Lundi 9 janvier 2023 Lundi 6 février 2023 Lundi 13 mars 2023 Mardi 11 avril 2023 Lundi 8 mai 2023

Lundi 12 juin 2023

Sur proposition de Hélène Lepitre la résolution du calendrier est acceptée à l'unanimité.

13. Formation obligatoire (nouveaux membres).

Madame Cheaib enverra le lien pour les formations obligatoires.

14. Correspondance

Une enveloppe reçue est transmise à Mme Geneviève Richard.

15. Levée de la séance

20 h 25.